



Conditions Générales de Vente Domaine du Val Sauvage

Préambule :

La réservation d'une chambre implique l'acceptation des Conditions Générales énoncées ci-après dans leur globalité.

Article 01 _ Arrivées et départs

Accueil

Votre accueil est assuré, le jour de votre arrivée, de 17h00 à 21h00 l'été et autour de 17h l'hiver (considérant votre accès piéton en forêt de nuit pour accéder aux chambres).

Pour votre confort et votre tranquillité, il est souhaitable que vous nous communiquiez un horaire probable d'arrivée au minimum 1h avant 😊 Nous avons besoin de temps pour préparer les chambres après chaque départ, faire la maintenance, les courses, le jardinage et combiner l'activité avec notre vie de famille.

En cas de retard, il vous est demandé de bien vouloir nous prévenir par téléphone au +33 (0)6 21 77 67 94 pour organiser ensemble la remise de vos clefs. Sauf accord, nous ne pourrions vous accueillir après 21h l'été et 17h l'hiver.

Si votre arrivée dépasse les heures normales ou l'heure prévue d'arrivée, et ce, sans accord préalable avec nous, nous avons le droit d'annuler votre réservation sur la totalité du séjour et de conserver le montant déjà réglé de votre séjour.

Départ

Le dernier jour de votre séjour, l'heure de départ des chambres est fixé avant 11h au plus tard. Après 12h00, il vous sera facturé une nuitée supplémentaire.

Article 02 _ Tarifs

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises en Euros. Seuls les tarifs figurant sur la réservation font foi. Le prix de la réservation est basé sur le nombre de personnes, le nombre de nuitées, les dates et le type de chambres spécifiés dans votre confirmation.

Une taxe de séjour sera à régler pendant le séjour. Il s'agit d'un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public. La taxe de séjour sur la commune de Langeais est de 0,66 euros par personne et par jour.

En cas de non-présentation du séjour, les taxes de séjour applicables peuvent être prélevées par le Domaine du Val Sauvage. Le client est donc invité à bien prendre connaissance des détails du produit ou service de son choix pour être au courant des conditions avant d'effectuer sa réservation.

Article 03 _ Offre de séjour

L'offre de séjour est composée : d'un hébergement en chambre individuelle équipée de toilettes et d'une salle d'eau privative, d'un petit-déjeuner pour une ou deux personnes.

L'offre de séjour est constituée de produits indissociables. Votre libre choix de ne pas consommer durant votre séjour l'un d'entre eux ne peut en aucun cas prévaloir à une quelconque réduction du prix de l'offre de séjour.

Article 04 _ Contrat

Capacité :

La réservation d'une chambre est établie pour un nombre précis de personnes, y compris les enfants et les bébés. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en droit de refuser les clients supplémentaires ou de refuser l'accès. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé et le solde reste dû. Si la capacité de la maison le permet et si le propriétaire le souhaite, un supplément pourra être appliqué suivant les conditions habituelles pratiqués.

Changement de chambres :

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, le propriétaire se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. En pareil cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Enfant :

L'environnement du Domaine du Val Sauvage n'est pas propice à accueillir des enfants (ruisseaux non stabilisés, étang, mare et coteaux abruptes).

Seuls les bébés jusqu'à 1 an sont autorisés. Ils pourront être accueillis uniquement dans la chambre Scandinavia.

Nous accueillons ensuite les enfants à partir de 12 ans. A savoir que la taille des chambres doubles ne sont pas adaptées pour configurer des chambres « famille ». Plusieurs chambres devront être réservées pour votre famille.

Accueil de personnes extérieures :

Il n'est pas autorisé de faire entrer sur le Domaine des personnes non hébergées sur place. Le Domaine du Val Sauvage est une propriété privée qui est exclusivement réservée aux personnes logeant sur place.

Animaux :

Nos amis les animaux sont interdits au Domaine du Val Sauvage.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé et le solde reste dû.

Réservation

La réservation devient effective dès lors que le client aura payé un acompte.

La réservation sera automatiquement annulée si votre carte bancaire est refusée par la banque ou en cas de défaut de provision de votre compte.

Acompte et solde

Les acomptes s'échelonnent comme ceci : 30% à la réservation, le solde 3 jours avant le début du séjour (push mail pour règlement).

Si le client n'a pas réglé le solde 3 jours avant le séjour, la réservation est automatiquement annulée et le propriétaire peut disposer de ses chambres. L'acompte reste acquis au propriétaire qui est alors en droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

Votre facture définitive (produits et services consommés sur place) est à régler le matin du jour de votre départ par carte de paiement (Carte Bleue, Visa, Mastercard).

Si vous deviez quitter notre établissement sans régler votre solde nous restons en droit de débiter la carte bancaire que vous avez soumise au moment de la réservation de tout solde impayé.

Prestations complémentaires

Après réservation des prestations complémentaires (massages, soins, cours de yoga ...) sur le lien de réservation, Le Domaine du Val Sauvage se réserve la possibilité d'annuler ces prestations en fonction des possibilités humaines et techniques, et en informera le client par mail aussi vite que possible.

Petit-déjeuner

Le petit déjeuner est servi de 8h00 à 10h00 dans l'espace petit-déjeuner, dans votre chambre ou en terrasse près de la piscine selon la saison et le temps.

Un petit déjeuner sur demande avant 8h peut être programmé afin que vous puissiez être autonome avant votre départ.

Parking

Le Domaine du Val Sauvage ne saurait être tenue responsable de toute dégradation du ou des véhicules stationnés, vols ou effraction dont ils feraient l'objet au cours de votre séjour.

Piscine

La piscine extérieure est ouverte de mai à septembre selon les conditions météo. Elle est chauffée entre 25 et 28 degrés.

Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscine familiales ouvertes aux hôtes, afin d'éviter les accidents dont pourraient être victimes les enfants, et dans le but de permettre une utilisation agréable pour tous, les hôtes sont tenus de respecter le règlement de la piscine :

- Le seul fait d'utiliser la piscine engage l'utilisateur à avoir accepté ce règlement. - La piscine est accessible de 10h à 21H. Il est interdit de se baigner la nuit.

- Les propriétaires rappellent l'absence de surveillance de la piscine. L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entière responsabilité de leurs parents.

- L'espace piscine est un endroit de tranquillité et de relaxation, il est formellement interdit de courir au bord de la piscine, de plonger, de chahuter

En outre, les usagers s'engagent à : - utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade - prendre une douche avant le bain - utiliser les serviettes de bain mises à disposition dans les chambres et réservées à cet usage.

Conformément à la réglementation, la piscine est équipée d'un système de sécurité, une alarme est installée sur le bord de la piscine.

Entretien et linge

Le ménage est effectué dans la ou les chambres que vous occupez, quotidiennement vers 11H. Si vous ne souhaitez pas que nous intervenions dans la chambre, vous pouvez nous en informer.

Le linge de toilette et les draps sont changés tous les trois jours, en cas de séjour prolongé.

Achat et réservation avec un bon cadeau

Les bons cadeaux sont valables pour une durée de 12 mois à compter de la date d'achat. Une réservation préalable selon disponibilités doit obligatoirement avoir lieu par email.

Pour une modification, un report, une annulation, une non-présentation du client, les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent.

Article 05_ Modification et annulation

Pour toute modification ou annulation, une demande écrite par email vous sera systématiquement demandée. Votre nom et les dates de séjour doivent être communiqués en objet de ce mail.

Modification par le client

Si vous modifiez votre réservation, les tarifs sont susceptibles de changer. Si vous demandez une modification et nous ne sommes pas en mesure de l'accommoder, votre réservation peut être annulée en tenant compte des conditions ci-dessous.

Annulation / non-présentation / séjour écourté par le client :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans nos tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une.

1. Annulation client

Annulation 72 heures avant la date d'arrivée, l'acompte est dû.

Annulation 24h avant la date d'arrivée, la totalité du prix du séjour est dû au Domaine du Val Sauvage, y compris, le cas échéant, tous les produits ou services supplémentaires faisant partie de la réservation.

2-Non-présentation du client :

Si le client ne se manifeste pas avant 21 heures le jour prévu de début du séjour (appel, mail, message sms), le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. La globalité du séjour reste acquis en totalité au Domaine du Val Sauvage.

3-Séjour écourté à la demande du client :

En cas de séjour écourté pour quelques raisons que ce soit à la demande du client, la globalité du séjour (prestations optionnelles incluses) est dû au Domaine du Val Sauvage.

Annulation par le propriétaire :

Annulation

Lorsqu'avant le début de la prestation d'hébergement, le propriétaire annule le séjour, il doit informer le client par email au plus tôt.

Le propriétaire reversera au client l'intégralité des sommes versées.

Les taxes de séjour applicables peuvent être prélevées par le Domaine du Val Sauvage, même en cas de non-présentation ou d'annulation. Le client est donc invité à bien prendre connaissance des détails du produit ou service de son choix pour être au courant des conditions avant d'effectuer sa réservation.

En aucun cas, le client pourra se prévaloir ou solliciter une quelconque indemnité financière auprès du Domaine du Val Sauvage.

Annulation en cas de force majeure

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour à une date ultérieure, dans les 12 mois courants.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

Article 06_Responsabilité

Le client s'engage à rendre les chambres et l'établissement dans sa globalité en parfait état et exemptes de dommages à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable. Les frais de réparations y compris le temps des interventions nécessaires à la remise en état sera réglé selon facturation distincte et sur la base des justificatifs des frais engagés.

Nous réservons le droit d'annuler votre réservation immédiatement et ce, sans remboursement, dans le cas où votre comportement pendant le séjour cesserait d'être raisonnable et/ou donnerait suite à des plaintes graves de la part du personnel de l'établissement ou d'autres clients de l'établissement.

Vous attestez être une personne majeure et être couvert par une assurance Responsabilité Civile couvrant votre responsabilité et celles des personnes de votre famille.

Le Domaine du val Sauvage n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures causés aux biens et/ou aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.

Article 07 _Art de vivre et Comportement sur le site

Le Domaine du Val Sauvage est un lieu privilégié de quiétude pour les amoureux de nature, où respect et « savoir vivre » sont exigés pour tous. Le client s'engage à assurer le caractère paisible de l'établissement et de respecter cet « art de vivre » pour son propre confort et celui des autres.

Le calme

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

En cas de rentrée tardive (nocturne) dans les lieux, le plus grand silence devra être respecté pour la tranquillité de tous.

Cigarettes-Cigarettes électroniques-drogues & alcool

Les chambres et espaces communs sont strictement non-fumeur et non-vapoteurs.

Concernant la répression de l'ivresse, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Le Domaine du val Sauvage peut refuser de servir un client dont l'état ne semblerait pas/plus apte à consommer de l'alcool. Le mot d'ordre : Consommez moins – Consommez mieux.

Toute consommation de drogues par quelques moyens que ce soit est totalement interdite au sein de l'établissement.

Chambres

Il est interdit d'allumer des bougies dans la ou les chambres que vous occupez comme dans tout espace commun.

Vous vous engagez à rendre la ou les chambres que vous occupez à la fin du séjour dans l'état dans lequel vous en avez pris possession à votre arrivée (en dehors du ménage) et à déclarer systématiquement comme assumer financièrement toute dégradation dont vous seriez responsable sur l'ensemble du domaine.

Par ailleurs, est instamment demandé de ne rien jeter d'autre dans les toilettes que le papier hygiénique mis à votre disposition.

Feux et cigarettes extérieures

Qu'en raison de notre situation géographique en pleine forêt et de lutte contre les incendies, il est interdit d'allumer tout feu (barbecue, bougie, feu de veillée dans braséro ...) en dehors des zones dédiées à cet effet. Par ailleurs, aucune cigarette ne doit être écrasée et jetée en extérieur.

La cuisine

La cuisine dont dispose l'espace commun est mise à disposition des hôtes. Nous vous remercions de garder cet endroit dans un parfait état pour le confort et le plaisir de tous.

La piscine

La piscine est mise à disposition des hôtes de 10h à 20h de Mai à Septembre.

Déchets

Vos déchets en dehors de la chambre et ceux de vos repas pris en terrasse près de la piscine ou dans le jardin devront être triés et jetés dans le local technique au pied de l'escalier extérieur.

Article 08_Protection des Données personnelles

Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous devrez nous adresser un email à hello.domaineduvalsauvage@gmail.com

Nous nous engageons à ne transmettre en aucun cas les informations que vous nous avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Il est rappelé que les données nominatives vous concernant sont nécessaires au traitement de vos réservations et à des fins de gestion de la relation client, notamment dans le cadre de l'exécution des présentes CGV.

Article 09 _ Réclamation

Toute réclamation est à adresser à : hello.domaineduvalsauvage@gmail.com

Par email avec AR

Article 10_Situation exceptionnelle Covid 19

En cas de confinement de la zone de résidence du client ou de la zone d'hébergement du Domaine du Val Sauvage, ou en cas de positivité avérée par un test médical du client de moins de 7 jours à la date du début de séjour, l'acompte du client sera transformé automatiquement en avoir d'une durée de validité de 12 mois. Au terme de ce délai, si le client n'a pas utilisé cet avoir, il lui sera remboursé.

Article 11_Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait, autant sur les biens que sur les personnes, qu'ils soient liés au Domaine du val Sauvage ou à un autre client. Il est tenu d'être assuré par un contrat Responsabilité Civile, qui sera sollicité dans les cas cités ci-dessus.

Le Domaine du Val Sauvage rappelle qu'il est de la responsabilité du client de fermer sa chambre à

clé, avec ses affaires personnelles à l'intérieur. La clé lui est remise dès son arrivée, et doit être restituée lors du départ, permettant ainsi au client de préserver ses biens de tout risque de perte, de vol ou de dommages du fait d'un tiers.

Le Domaine du Val Sauvage décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de dommages aux biens se trouvant dans les parties communes, ou blessures causées aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.

Article 12_ Code de la consommation – droit de rétractation

Une réservation fait en ligne, par téléphone, et/ou par correspondance est un achat à distance. Il s'agit d'un contrat conclu à distance au sens de la définition donnée par le Code de la consommation. Nous sommes soumis aux articles L. 121-17 et suivants du code de la consommation. Nous vous remarquons que le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats des prestations de services d'hébergement.